

# RÈGLEMENT DU CONCOURS SÉJOUR À NEW YORK

## • ARTICLE 1

La société *Play Bac Presse*, S.A.R.L. au capital de 8.369,45 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 398 872 846 (94B 14620), siégeant au 14 bis rue des Minimés – 75140 Paris cedex 03, editrice des journaux *Le Petit Quotidien*, *Mon Quotidien*, *L'Actu* et *L'Eco* organise du jeudi 16 août au dimanche 30 septembre 2018, un concours « Séjour en famille à New York ».

## • ARTICLE 2

La participation à ce concours est gratuite et sans obligation d'achat.

## • ARTICLE 3

Ce concours est ouvert à toute personne mineure ou majeure et est accessible sur :

<http://www.lepetitquotidien.fr/concours>

<http://www.monquotidien.fr/concours>

<http://www.l-actu.fr/concours>

## • ARTICLE 4

Ce concours est ouvert aux personnes mineures ou majeures, habitant en France métropolitaine.

## • ARTICLE 5

Sont exclus de ce jeu :

- le personnel de la société *PlayBac Presse*, *Editions Playbac* et *Editions Spéciales PlayBac* ainsi que les membres de leur famille (parents/enfants/grands-parents)
- le personnel de la société *Revsquare*, ainsi que les membres de leur famille (parents/enfants/grands-parents)
- le personnel de la société *B&C*, ainsi que les membres de leur famille (parents/enfants/grands-parents)
- le personnel de la société *CBA*, ainsi que les membres de leur famille (parents/enfants/grands-parents)
- le personnel de la société *NEW YORK en français*, *Bon Plans Voyage New York*, *San Francisco en français*, *Miami en français*, *Los Angeles en français*, *Bon Plans Voyage Ouest Américain*, *Bon Plans Voyage Floride* ainsi que les membres de leur famille (parents/enfants/grands-parents).

## • ARTICLE 6

À l'occasion de ce concours, environ 11 000 000 documents d'abonnement avec ce concours seront expédiés du 16 août au 18 septembre 2018 lors des mailings famille monotitre *Le Petit Quotidien* et *Mon Quotidien*, multititre *Le Petit Quotidien*, *Mon Quotidien*, *L'ACTU* et *L'ÉCO* et des mailings élèves *Le Petit Quotidien*, *Mon Quotidien*, *L'ACTU* et *L'ÉCO*.

Les parents, grands-parents, leurs représentants légaux ou autres auront la possibilité, soit d'abonner l'enfant et de participer gratuitement au concours, soit uniquement de participer gratuitement au concours.

• **ARTICLE 7**

Pour participer, les personnes devront se rendre sur un de nos sites :

<http://www.lepetitquotidien.fr/concours>

<http://www.monquotidien.fr/concours>

<http://www.l-actu.fr/concours>

Répondre aux 3 questions posées et indiquer leurs coordonnées complètes.

• **ARTICLE 8**

Le questionnaire devra être rempli et l'ensemble des coordonnées indiquées et enregistrées avant la date limite du 30 septembre 2018, minuit.

• **ARTICLE 9**

Les coordonnées enregistrées ne pourront provenir que d'un seul foyer. On entend par foyer, même nom, même adresse.

• **ARTICLE 10**

Un (1) gagnant sera tiré au sort parmi les personnes ayant répondu correctement aux 3 questions sur :

<http://www.lepetitquotidien.fr/concours>

<http://www.monquotidien.fr/concours>

<http://www.l-actu.fr/concours>

En sus du gagnant, seront sélectionnés 5 participants de réserve, numérotés de 1 à 5 dans l'ordre de préférence de tirage au sort.

Ils seront utilisés conformément à l'article 15 ci-dessous.

• **ARTICLE 11**

Le prix : un (1) séjour pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants) à New York d'une valeur de 4 000 €. Ce séjour comprend :

\*le vol aller-retour Paris - New York en classe économique.

\*un hébergement pour 5 nuits dans un hôtel de New York City (Manhattan ou Queens)

\*3 visites guidées collectives à pied ou à vélo de 3h30 parmi celles-ci :

- SoHo, Greenwich Village et Meatpacking District : Des cast-irons de SoHo aux rues pavées de Meatpacking District en passant par Greenwich Village, découvrez trois authentiques quartiers de New York !

- Harlem : Plongez au cœur d'un quartier chargé d'histoire qui a cristallisé les espoirs d'émancipation sociale et culturelle de la communauté afro-américaine.

- Street art et culture hipster à Brooklyn : Découvrez deux des quartiers les plus tendance de Brooklyn : Bushwick, la Mecque des graffeurs, et Williamsburg, le fief des hipsters !

- Central Park à pied : Découvrez Central Park, son histoire, son évolution, ses secrets... tout en allant la conquête de ses plus beaux points de vue.
- Central Park à vélo : Rien de tel que le vélo pour explorer de long en large le plus mythique parc urbain du monde !
- Queens : Partez à la découverte de deux quartiers qui symbolisent le renouveau de Queens, sur les rives de l'East River : Astoria et Long Island City.

\*4 metroCards pour prendre le métro de New York en illimité

\*2 guides papier GO New York

Le bénéficiaire sera contacté par *NEW YORK en français* afin d'organiser son séjour.

Ce gain est valable 1 an. Aucune prolongation de cette date de validité ne pourra être accordée.

De façon générale, tout ce qui n'a pas été listé ci-avant reste à la charge du gagnant.

Participation au tirage au sort gratuite. 1 seule participation par famille. En cas de participation multiple, TOUTES les participations du même participant seront annulées.

Jeu valable du 16/08/2018 au 30/09/2018.

#### • ARTICLE 12

Il ne sera pas possible de demander l'échange du prix mis en jeu contre sa valeur en espèces ou contre tout autre cadeau.

#### • ARTICLE 13

Le prix sera attribué nominativement au gagnant, qui aura été tiré au sort tel que prévu à l'article 10.

Le gagnant sera informé individuellement par courrier simple et/ou email et/ou téléphone, renseignés lors du questionnaire sur

<http://www.lepetitquotidien.fr/concours>

<http://www.monquotidien.fr/concours>

<http://www.l-actu.fr/concours>

En cas d'impossibilité d'attribution du prix au gagnant, pour quelque motif que ce soit (exemples: coordonnées erronées, ou incomplètes...) dans un délai d'un mois à compter de la prise de contact avec le gagnant, le prix non attribué sera distribué au gagnant suivant tel que visé à l'article 10 ci-dessus et ainsi de suite jusqu'à l'attribution définitive du prix.

#### • ARTICLE 14

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le tirage au sort en cas d'événements indépendants de leur volonté ou ne résultant pas de leur fait.

La société organisatrice se réserve le droit d'établir un avenant audit règlement du jeu ; si les participants venaient à refuser ledit avenant, ils seraient considérés comme ayant renoncé à leur participation.

L'organisateur prendra toutes les mesures nécessaires afin de faire respecter le présent règlement, mais ne pourra être tenu pour responsable si le présent tirage au sort devait être modifié, reporté, annulé, en cas d'événements indépendants de leur volonté ou ne résultant pas de leur fait.

La société organisatrice se réserve le droit d'exiger une pièce d'identité pour attribuer le lot et de faire signer par le gagnant une attestation de remise dudit lot.

• **ARTICLE 15**

Du seul fait de l'acceptation du prix par le gagnant, les représentants légaux de ces enfants autoriseront la citation de leurs nom et prénom dans toute exploitation liée au présent tirage au sort dans les journaux *Le Petit Quotidien*, *Mon Quotidien*, *L'ACTU* et *L'ÉCO*, et sur les sites [www.playbacpresse.fr](http://www.playbacpresse.fr), [www.lepetitquotidien.fr](http://www.lepetitquotidien.fr), [www.monquotidien.fr](http://www.monquotidien.fr), [www.l-actu.fr](http://www.l-actu.fr), [www.l-eco.fr](http://www.l-eco.fr).

Cette utilisation ne pourra ouvrir à d'autres droits que le prix gagné.

• **ARTICLE 16**

Soucieux du respect des obligations légales relatives au traitement de vos données personnelles, nous vous recommandons de prendre connaissance de notre politique de respect de la vie privée [www.playbacpresse.fr/vie-privee](http://www.playbacpresse.fr/vie-privee), vous y trouverez toutes les réponses aux questions que vous vous posez.

Vous pouvez aussi contacter le Service clients de PlayBac Presse – CS 90006 – 59718 LILLE Cedex 9 ou bien [servicedesdroits@playbac.fr](mailto:servicedesdroits@playbac.fr)

• **ARTICLE 17**

La participation à ce tirage au sort implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toutes les difficultés pratiques d'application ou d'interprétation de celui-ci seront tranchées souverainement par les organisateurs.

• **ARTICLE 18**

Tout différend né à l'occasion de ce tirage au sort sera soumis au Tribunal compétent de Paris.

• **ARTICLE 19**

Le règlement complet du présent jeu est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante :

Play Bac Presse

Concours NEW YORK

14 bis rue des Minimes

75 140 PARIS CEDEX 03.

Les frais d'envoi de cette demande seront remboursés sur simple demande écrite à cette adresse, sur la base d'un timbre poste au tarif lent en vigueur en France.

Il ne sera effectué qu'un seul remboursement par foyer. On entend par foyer, même nom, même adresse.